



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

EARL PORTE AU FLOCH – Constitution de société

Référence : L023792

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 15 mars 2024 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société



CREATION E.A.R.L. Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/02/2024, il a été constitué une exploitation agricole à responsabilité limitée justifiant la publicité des mentions suivantes : Dénomination sociale : EARL PORTE AU FLOCH Forme : Société Civile régie par la loi n° 85-697 du 11 Juillet 1985 Objet : activité agricole Siège social : « La Porte au Floch » – 22800 LE VIEUX BOURG Durée : 99 ans Capital social : 7 500,00 euros. Apport en numéraire : 7 500,00 euros. Gérant : M. LE FOLL Benoit demeurant à « Le Paradis » – 22800 LE VIEUX BOURG Immatriculation : R.C.S. de SAINT-BRIEUC Agrément des cessionnaires de parts à l'unanimité de l'Assemblée Générale Extraordinaire. Signature du Gérant :

[Consulter cette annonce en ligne](#)